

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 février 2021

### NEIGE ET VERGLAS EN ÎLE-DE-FRANCE

Appel à la vigilance sur les routes demain

Un épisode de neige est annoncé sur l'Île-de-France dans la soirée et la nuit d'aujourd'hui à demain. La neige tiendra au sol et pourra rendre les conditions de circulation très difficiles demain mercredi 10 février. Il est demandé aux Franciliens de renoncer au maximum à leurs déplacements par la route demain et de faire preuve de la plus grande prudence.

#### ► Situation météorologique

Météo France prévoit le passage sur l'Île-de-France d'une perturbation neigeuse, aujourd'hui mardi 9 février 2021 à compter de 20h, et jusqu'à demain en milieu de matinée. Les cumuls neigeux pourront atteindre 2 à 7 cm, et jusqu'à 10 cm localement sur le sud de la région. Les températures très basses attendues dans les prochains jours permettront à la neige de tenir au sol.

#### ► Mesures

Didier LALLEMENT, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, a décidé d'activer le niveau 2 du Plan neige et verglas en Île-de-France, permettant une forte mobilisation de ses services et un traitement préventif des chaussées effectué par les équipes de la Direction des routes d'Île-de-France.

Pour limiter les conséquences de l'épisode neigeux sur la circulation routière, le préfet de Police a décidé des mesures suivantes :

- **Pour l'ensemble des véhicules**, à partir de 21h00 ce jour :
  - **Interdiction de circuler sur la totalité de la RN 118.**
  
- **Pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes de transport de marchandises et de transport de matières dangereuses (TMD)**, à partir de 20h00 ce jour :
  - **Interdiction de circuler sur l'ensemble du réseau structurant d'Île-de-France** (carte ci-dessous).
  - Mise en œuvre du « grand contournement » : les véhicules concernés seront interceptés par les forces de l'ordre et incités à contourner l'Île-de-France ou orientés vers des zones de stockage temporaires.
  - Interdiction d'effectuer une manœuvre de dépassement sur l'ensemble du réseau structurant d'Île-de-France.

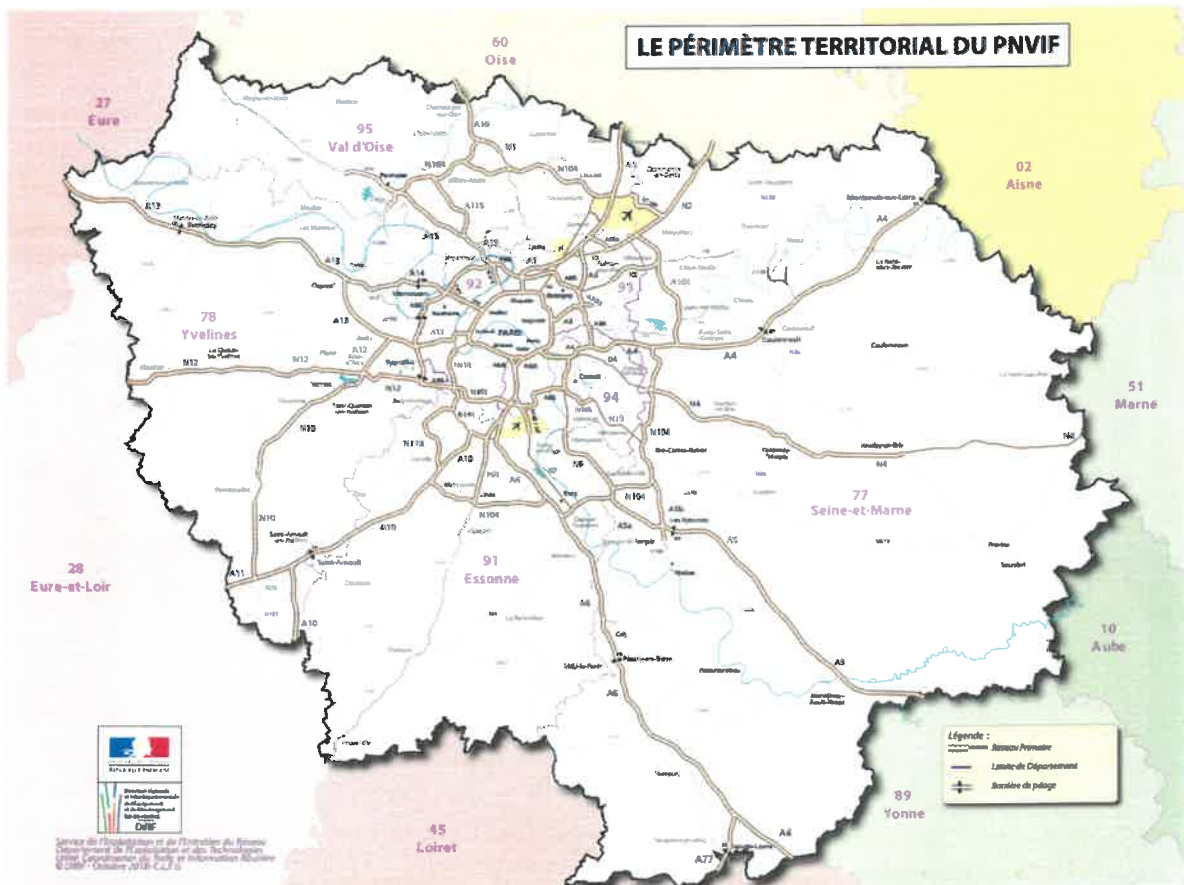
- **Pour les véhicules destinés au transport de personnes** (ainsi que les véhicules de plus de 7,5 tonnes de transport de marchandises et de TMD faisant l'objet d'une dérogation), à partir de 20h00 ce jour :
  - Limitation de la vitesse à 80 km/h sur les axes structurants d'Île-de-France.

► **Recommandations**

Le préfet de Police rappelle la mesure de couvre-feu en vigueur et l'interdiction de déplacements entre 18h00 et 06h00, sauf dérogation.

**Le préfet de Police demande aux Franciliens de s'abstenir de prendre la route demain matin, mercredi 10 février 2021.** Les conditions de circulation pourront être particulièrement dégradées. Par conséquent, les automobilistes devant impérativement se déplacer doivent faire preuve de la plus grande prudence et **se tenir informés de toute évolution de la situation.**

*Carte du réseau routier structurant d'Île-de-France*



**Contact presse  
Préfecture de Police**

Mail : [ppcom@interieur.gouv.fr](mailto:ppcom@interieur.gouv.fr)

[www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris)